

L'ECAILLONNAIS

Bulletin communal d'informations

N° 4 Octobre, Novembre, Décembre 2018



AU REVOIR L'ÉTÉ,
BONJOUR L'AUTOMNE !





Georges CINO

Le Maire

Chères Ecaillonnaises, Chers Ecaillonnais,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de rentrée ! Je reprends la plume pour vous tenir informé des réalisations de ces derniers mois dans notre commune.

Vous y trouverez aussi bien les dernières actualités municipales (travaux, arrêté, compte rendu du conseil municipal...), les manifestations organisées par les différentes associations de notre commune (passées et à venir) et de nombreux renseignements pratiques.

Les vacances sont terminées. Septembre est arrivé avec la reprise de l'école pour nos enfants.

Nous sommes une commune du canton qui a la chance et le privilège de conserver ses écoles maternelles et primaires, avec des effectifs réguliers et équilibrés, grâce à l'implantation de nombreux jeunes couples dans notre localité. C'est une grande fierté et un gage d'avenir pour notre village (les parcelles du lotissement de « la croisée des chemins » sont totalement vendues). Bientôt Nexity interviendra pour y installer le réseau d'éclairage public et la nouvelle voie. Les travaux pourraient débuter avant la fin de cette année.

Outre la sécurité et l'entretien des voiries et structures, la commune privilégie bien entendu l'accueil et le bien-être de ses enfants et continue à œuvrer pour qu'ECAILLON évolue.

L'achat de mobilier et de matériel scolaire, ainsi que les travaux divers demandés par les directrices pour la rentrée des classes, ont été effectués.

J'ai constaté que beaucoup de parents ne respectaient pas les règles élémentaires de sécurité, (stationnement illicite et désordonné, enfants « déchargés » quelque fois sans surveillance et en dépit du bon sens, etc...). Vous mettez en danger **VOS** enfants et vous également.

Je demande donc aux parents d'élèves de respecter la signalisation et de se garer sur le parking autorisé. Les places de stationnement sont là, trop peu nombreuses encore peut-être, mais il ne faut pas hésiter à faire quelques pas ! À méditer !

Selon les spécialistes, tous les indicateurs sont au rouge. Crise récurrente, licenciements florissants, récession grandissante : autant d'ingrédients qui inquiètent et excitent l'opinion. On sent les gens « à cran », envahis de pessimisme, vivant au jour le jour, et très désabusés et constamment sur la défensive, jamais contents...

La solidarité, la valeur que je ne cesserai de défendre, tend à s'effacer pour laisser la place à l'individualisme, voire à l'incivilité de plus en plus en vue ces derniers temps et ne faisant que grandir, au non-respect du code de la route et des lois en général... **On connaît ses droits, on ignore ses devoirs**.... Il ne se passe pas un seul jour sans que je reçoive des doléances concernant la vitesse excessive des véhicules, les stops non respectés, les nuisances sonores, les dégradations volontaires ou intempestives, les dépôts sauvages de déchets, la divagation de chiens ou d'animaux, les haies non taillées ... **Tristes constatations !**

La situation économique et sociale est préoccupante ; c'est indéniable. Cependant, essayons d'être **des citoyens responsables, autonomes, solidaires, respectueux de l'environnement, des lois et d'autrui.**

Notre jeunesse a besoin de nous comme exemple. Il ne faut pas que la négligence et l'incivilité d'une faible partie de la population fasse que chacun se croit tout permis et néglige les bases de la vie en société.

Ne devenons pas un village sans âme.

Je voudrais vous faire la liste, non exhaustive des travaux terminés, en cours ou à réaliser d'ici la fin de l'année 2018 :

- Travaux à la salle des fêtes (toilettes neuves + mise aux normes) + Travaux de séparation des compteurs électriques (ainsi qu'à la Mairie) tout cela requis par le service Sécurité incendie de la Sous-Préfecture +Travaux de raccordement au réseau d'assainissement + Travaux de réfection pignon Mairie/Salle des fêtes (non prévu car détérioration récente (devis en cours)).
- Les feux tricolores, rue «Vanin ».
- Les travaux de réfection des différentes routes communales.
- Les travaux parking centre social : élimination ligne électrique non enfouie lors des travaux du tram (appel d'offres) avec remboursement par voie de subvention du SMTD (convention).
- Le matériel commandé dans le cadre du FTU (quartier politique de la ville cité Vuillemin).
- Vente du terrain rue de la Cascade à deux riverains intéressés.
- Nettoyage des graffitis rue Isaac...
- Travaux d'assainissement effectués dans la rue des Maraîchons, (réseau totalement rongé par les différents détergents rejetés - travaux totalement pris en charge par NOREADE) ...

Je voudrais terminer avec une bonne note et selon les termes repris par notre trésorier payeur général (Percepteur) :

« Je vous informe que l'indice de qualité comptable 2017 de la Commune d'ECAILLON, calculé par la DGFIP s'établit à **23,6/20**, 20,6 en 2016, moyenne départementale **16,9/20**. Ce très bon résultat illustre parfaitement nos efforts conjoints en la matière et participe largement à « **la FIABILITE DES COMPTES** » soumis à l'assemblée délibérante et transmis au juge de la CRC (Chambre Régionale des Comptes) ... ».

Je vous souhaite une très bonne rentrée et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale en place pour continuer à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre et surtout faire en sorte de continuer à prendre les bonnes décisions, même en dépit des circonstances et des ragots rapportés par des personnes qui ne veulent que nuire.

Bien à vous,

**Le Maire,
Georges CINO**

LA VIE MUNICIPALE

Activités au Centre Jean Moulin	5 à 9
Activités à la bibliothèque au Centre Jean Moulin	10
Information aux Ecaillonnais	10
Réception du concours des maisons fleuries	10
Coquilles et friandises de Noël	11
Concours des maisons illuminées	11
Cérémonie des vœux 2019	11
L'extrait du compte rendu municipal du 06 juillet 2018	12-13
Un distributeur automatique de pains	13
Actions entreprises par la commune	14

ET SI ON Y ALLAIT

Vacances de la Toussaint au Centre Jean Moulin	15
Halloween	16
Célébration du 11 novembre	17
La Sainte Barbe	17
La descente du père Noël	17
La randonnée	18
Course de pères Noël	18
La magie de Noël	19

INFORMATIONS

La vie associative	20 à 22
Arrêté sur la fibre	23
Inscription sur les listes électorales	24
Calendrier des consultations infantiles	24
Nettoyage des fils d'eau	24
Dépôts sauvages	25
Répartition activités assainissement entre NOREADE et VEOLIA	26
Nuisances sonores	27
Stationnement sur les trottoirs	27
Incivilités	27
Programme du Centre Hospitalier de DOUAI	28
Permanences des Conseillers Départementaux Mr BEAUCHAMP/ Mme LUCAS	29
SIA Autorisation de stationner	29
HDF Nature Service	30
Nomad's disco fiesta événements	30

MAGAZINE

Recette	31
---------------	----

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à eux	31
Ils nous ont quittés	31
Ils se sont unis	31

DIVERS

Agenda	32
--------------	----

Le prochain bulletin municipal paraîtra à la fin janvier 2019.
Les Informations que vous souhaitez diffuser devront, par conséquent,
être envoyées en Mairie avant le 07 janvier 2019 à l'adresse mail :

lecaillonnais@yahoo.fr

La publication des articles transmis après cette date n'est pas garantie.

Directeur de la publication : Georges CINO
Responsable de la Rédaction : Georges CINO
Maquette et Création : Cathy DUEZ

Tirage : 872

Imprimé par nos soins.

Activités au Centre Jean Moulin

Été 2018 au Centre Aéré



Durant les vacances d'été, les enfants ont eu l'occasion de participer à de nombreuses activités.



Intervention sportive de « village en sport », sortie en parc d'attraction, piscine, tournois sportifs activités manuelles... Les équipes d'animations se sont surpassées afin de proposer un planning aux activités et sorties variées qui ont globalement plu aux enfants.



Nous avons également eu l'occasion de proposer plusieurs nuits de camping au Centre Social pendant lesquelles ont été organisées plusieurs veillées qui se sont bien déroulées. A prévoir à nouveau !

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines vacances encore plus intenses en activités....

RENDEZ-VOUS LE 22 OCTOBRE.



Stage et Bal du 14 Juillet 2018

Ecaillon à l'heure du Swing

L'équipe du centre socio-culturel Jean Moulin s'est coupée en 4 pour accueillir le groupe de Swing Zazou « Zazuzaz » en ce 14 juillet à la salle des fêtes d'Ecaillon, en partenariat avec Cœur d'Ostrevent. Amélie, Océane, Léa et Andréa se sont chargées du « catering », cantine des artistes et des techniciens. Nos deux services civiques et leurs camarades ont ainsi pu côtoyer les musiciens et mettre en valeur leur savoir faire. L'ambiance chaleureuse de partage et de rencontre restera gravée dans les souvenirs.



Avant le bal, le stage animé par « Swing to you » a mobilisé une vingtaine de danseurs qui ont ensuite été le noyau dur du bal et ont restitué la chorégraphie (très technique pourtant) apprise en un temps record. Il s'agissait d'une danse en ligne, la composition par couples étant rendue compliquée par la sous-représentation de la gent masculine ! Notons cependant la participation active de quelques membres motards qui par ailleurs ont assuré la tenue de la buvette.

Enfin, à 20h30, les 7 musiciens sont entrés sur scène et n'ont pas cessé pendant 3 heures durant de nous emmener : accordéon, trompette, guitare, batterie, clavier mais aussi les voix magiques et envoûtantes.

Bienvenue au pays du Swing !



Atelier parents/enfants



Venez partager un moment de convivialité avec votre enfant. Les ateliers parents enfants se partagent en deux temps un temps pour les enfants non scolarisés afin de préparer l'entrée à l'école, éveil des sens, parcours de psychomotricité, réflexion par le jeu, activités créatives, ils ont lieu les mardis de 15h à 16h30

Pour les plus grands, des activités créatives et jeux de coopération avec le parent seront proposés les activités ont lieu les mercredis de 15h à 17h.

Cours informatique

Cours informatique pour tous !

Le centre socio-culturel Jean Moulin vous propose des cours informatiques accessibles à tous niveaux. Répartis en 3 groupes de niveaux :

Perfectionnement, les lundis de 10h à 11h30

Intermédiaire, les jeudis de 15h à 16h30

Apprentissage, les vendredis de 10h à 11h30

Tarif : adhésion + 1€ le cours, possibilité de faire une carte de 10 séances.

Renseignement auprès d'Amélie sur place ou au 03.27.92.72.89

Attention places limités



Semaine bleue du 08 au 14 octobre 2018



Dans le cadre de la semaine bleue, les enfants de 9 à 12 ans et les ados du centre Jean Moulin rencontreront les résidents de l'EHPAD d'Ecaillon afin de partager un moment ludique et intergénérationnel. Ils partageront ensemble des activités sur le thème de la musique d'antan et d'aujourd'hui ainsi qu'un goûter confectionné par les résidents de l'EHPAD.

De la Danse au Centre Jean Moulin



Les cours de danse reprennent pour cette nouvelle année 2018/2019.

Vanessa vous attend le mercredi matin de 11h à 12h pour les enfants de 5 à 10 ans et de 15h30 à 16h30 pour les ados.

Renseignements et inscription au Centre Socio Culturel 03.27.92.72.89

N'hésitez pas à venir faire un essai



Zumba Time



Venez partager un moment sportif et de détente au centre socio-culturel Jean Moulin. La zumba permet de travailler entièrement le corps (cardio, préparation musculaire, équilibre et flexibilité).

Rendez-vous les mercredis de 17h30 à 19h au centre social.

Tarif : adhésion au centre social + 15€ de cotisation annuelle

Renseignement au centre socio-culturel auprès de Vanessa : 03.27.92.72.89

Cicatrices de guerre

Cicatrices de Guerre



Exposition

au centre socio-culturel Jean Moulin

ECAILLON

Du 15 au 24 octobre 2018

Inauguration
mercredi 17 Octobre à 17h15

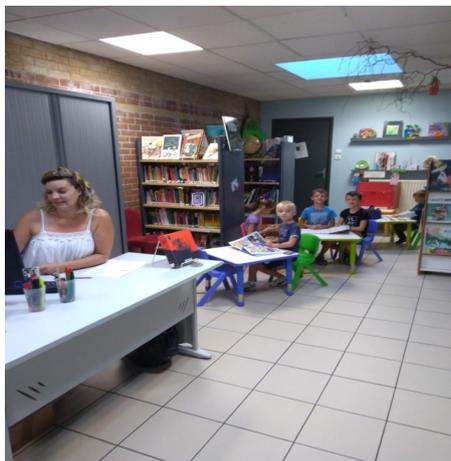
Pour les enfants de 4 à 8 ans
intervention d'une artiste
« le pouvoir des fleurs »
mercredi 17 octobre a-midi
Sur inscription

Horaires de visite pendant les
heures de bibliothèque :
Mardi 18h45 à 19h45
Mercredi 17h à 19h
Vendredi 16h à 17h30
Ou sur rendez vous au 03 27 92 72 89



Activités à la bibliothèque au Centre Jean Moulin

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ECAILLON



Audrey vous attend pour vous proposer plus de 2800 ouvrages. La bibliothèque se situe à l'intérieur des locaux du centre Jean Moulin (62, route départementale, entre Masny et Auberchicourt).

A partir de la rentrée de septembre 2018
nouveaux horaires de la bibliothèque :

mardi 18h45-19h45
mercredi 17h-19h
vendredi 16h-17h30

Information aux Ecaillonnais

En 2017, la brocante d'automne n'a pas reçu le succès escompté, moins de brocanteurs et de visiteurs pour beaucoup d'investissement et de préparation.

La Sous-Préfecture, suite au plan Vigipirate, nous demande pour chaque organisation de plus en plus de contrainte en matière de sécurité et des dossiers de plus en plus importants. Il faut prévoir un budget en rapport avec la Sécurité, chaque année grandissant.

Nous avons donc décidé d'annuler cette année la brocante d'automne qui devait avoir lieu le 06 octobre 2018.

Réception du concours des maisons fleuries

Nous vous rappelons que la remise des récompenses aura lieu le



dimanche 07 octobre 2018

à la salle des fêtes Emile Zola à 11 h 00



Un cadeau sera offert à chaque participant avant le verre de l'amitié

Coquilles et friandises de Noël



Comme chaque année, le Père Noël, accompagné des Elus, distribuera le **vendredi 21 décembre 2018** des coquilles, oranges et friandises, aux enfants des écoles Simon Martin et François Pierrard.

Pour les enfants de moins de 16 ans au 31 décembre 2018, scolarisés à l'extérieur, la distribution se fera en mairie, le **samedi 22 décembre 2018 de 9 h 00 à 11 h 00**. Merci de venir vous inscrire en mairie jusqu'au 17 décembre 2018, dernier délai, muni impérativement du livret de famille.



Concours des maisons illuminées

Les inscriptions en mairie sont ouvertes jusqu'au :
vendredi 21 décembre 2018, dernier délai.

Les résultats seront donnés début janvier 2019.



Cérémonie des vœux 2018

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à la Cérémonie des Vœux qui aura lieu le :

Vendredi 11 janvier 2019 à partir de 19 h 00

À la salle des fêtes Emile Zola



Extrait du compte rendu municipal du 09 juillet 2018

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Section	Imputation	Dépense/Recette	Montant Avant	Montant DM	Montant Après
Investissement	020.D-RF	Dépense	000.00 €	+0.59 €	20 000.59 €
Investissement	13258.D-RF	Dépense	0.00 €	2.97 €	2.97 €
Investissement	21538.R-RE	Recette	0.00 €	3.56 €	3.56 €

Le Conseil municipal après délibération,
Autorise Monsieur le Maire à modifier le budget primitif 2018 comme mentionné ci-dessus.

TRAVAUX VOIRIE ROUTES DEPARTEMENTALES

Le Conseil municipal après délibération,
Autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention auprès du Département du Nord, de réaliser les travaux de voirie évoqués et de signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux de voirie.

TIRAGE AU SORT DU JURY CRIMINEL

Le Conseil municipal après tirage peut constituer la liste préparatoire des jurés de la cour d'assises du Nord pour l'année 2019 :

Stéphane DAL MAGRO – 10, rue de Vanin – né le 28 juillet 1982 à Dechy – N° 000152
Florian BOULANT – 117, rue des Hallots – né le 10 février 1994 à Valenciennes – N° 000073
Gwenaël JAQUET – 16, route nationale – né le 05 septembre 1990 à Douai – N° 000381
Jeannine CARPENTIER – 18, route nationale – née le 16 novembre 1940 à Féchain – N° 000115
Jean WILCZEK – 26, route nationale – né le 13 mai 1953 à Somain - N° 000682
Marie Pierre HACHIN épouse DUMONT – 30, rue du Bosquet – née le 13 août 1952 à Mazingarbe – N° 000321

Monsieur le Maire et la DGS devront donc fournir à la cour d'assises de Douai cette liste préparatoire qui pourra peut-être évoluer en fonction du nombre final de jurés retenus pour le douaisis.

La mairie se charge de prévenir les personnes qui constituent cette liste préparatoire.

ADMINISTRATEURS DU CCAS SUITE A DEMISSIONS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission de Mme GIOVANNINI Fabienne et de Mme Monique DELAPORTE – VALMORI, il convient de réélire 2 administrateurs pour le CCAS

Ont obtenu la qualité de membre titulaire de la commission administrative du CCAS

Avec 11 Voix : Filippa MEUNIER

Avec 11 Voix : Alexandre BROUILLIARD

Qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages dès le premier tour de scrutin, sont proclamés membres de la commission administrative du CCAS et ils ont accepté vouloir accepter leur mandat.

DEMISSION DE Mme GIOVANNINI – DEVENIR DU POSTE D'ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission de Fabienne GIOVANNINI, son poste d'adjoint est vacant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération

Décide à l'unanimité de supprimer le poste d'adjoint.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES

Le Conseil municipal après délibération,

Approuve le règlement intérieur des services et autorise Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce règlement.

EMBAUCHE D'UN ADULTE RELAIS AU CENTRE SOCIOCULTUREL JEAN MOULIN

Le conseil municipal, après délibération,
Décide, à l'unanimité

D'embaucher une personne en contrat adulte relais
D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

APPROBATION DE MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SIDEN-SIAN

Le Conseil Municipal,
APRES AVOIR DELIBERE PAR, 10 VOIX POUR, 1 ABSTENTION, ZERO CONTRE,

DECIDE

Article 1 - : D'approuver les modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 30 Janvier 2018.

Article 2 - : D'approuver « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat tels qu'annexés

Article 3 - :

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié au représentant de l'Etat chargé du contrôle de légalité et à Monsieur le Président du SIDEN – SIAN.

Le présent acte administratif, qui sera transmis au représentant de l'Etat, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Douai ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.

Un silence gardé par la Commune pendant deux mois vaut alors décision implicite de rejet.

La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Demande de transfert de contrat SFR

SFR a envoyé un nouveau contrat en Mairie, en précisant qu'il délègue la concession de leur antenne à une de leur filiale. Aucun changement pour les utilisateurs de téléphonie SFR ni pour la commune, si ce n'est la société qui est en charge de l'entretien de l'antenne relais positionnée au stade.

Agrément CAF pour le centre social obtenu

Monsieur le Maire a reçu la confirmation de l'obtention de l'agrément Caf pour le centre socioculturel Jean Moulin, avec notamment le bénéfice de la prestation de service pour le fonctionnement de la structure. Il s'en félicite et félicite les élus et techniciens qui ont œuvré pour cette obtention, avec un regard particulier sur le travail de Mme Hérin.

Un distributeur automatique de pains

Comme vous avez pu le constater, le distributeur automatique de pains fonctionne à nouveau, repris par la boulangerie « PARQUET » à AUBERCHICOURT.



Vous pouvez par conséquent venir chercher votre pain quand vous le souhaitez.



Actions entreprises dans la commune



REFECTION DES TOILETTES A LA SALLE DES FETES EMILE ZOLA



Dans le cadre de la mise aux normes PMR (personnes à mobilité Réduite) des bâtiments communaux, l'accès à la mairie et à la salle des fêtes avaient été modifiés. Cet été, ce sont les WC qui ont été mis aux normes.



TRAVAUX NOREADE RUE DES MARAICHONS



Une canalisation défectueuse de plus de 250 m a du être entièrement changée par Noréade afin d'assurer la bonne évacuation des eaux usagées.



Vacances de la Toussaint au Centre Jean Moulin

CENTRE DE LOISIRS DE LA TOUSSAINT

Du 22 Octobre 2018 au mercredi 31 octobre 2018

(Inscriptions à la semaine)

De 9h30 à 17h30

Garderie de 7h30 à 9h30

Venez combattre votre peur pour Halloween au centre de loisirs



INSCRIPTIONS :

Du 25 septembre au 12 octobre pour les Ecaillonnais

Du 05 octobre au 12 octobre pour les extérieurs

Au centre Jean Moulin : 03.27.92.72.89

Du lundi au vendredi de 08h45-12h00 et de 13h30-17h00

Le vendredi 28 septembre et le mardi 9 octobre jusque 19h

*Inscription prise en compte au paiement et
au retour du dossier complet*

(Vaccins, assurance, fiche sanitaire)



Tarifs dégressifs suivant le quotient familial

*(Merci de vous munir de votre
numéro allocataire ou de votre
dernière attestation CAF)*

Halloween



HALLOWEEN

La récré en famille invite sorcières et vampires le **samedi 27 octobre** dès 14 H à nous rejoindre à la salle des fêtes pour fêter Halloween.

Au programme :

- Concours du déguisement le plus effrayant ! De nombreux lots sont à gagner.
- Animations et jeux d'horreur.
- Spectacle de magie.

Boissons chaudes et crêpes seront également disponible toute l'après-midi.

Entrée payante : 2€ par enfant.

1 sachet de bonbons offert à chaque petit monstre.



Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Il est possible de ramener des paquets de bonbons pour le déroulement de la journée avant le 26 octobre en mairie.

Célébration du 11 novembre

Pour la Commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, vous êtes conviés à vous rassembler à la Salle des fêtes Emile ZOLA à **10 h 45** d'où partira le cortège avec l'Harmonie d'Ecaillon et les enfants des écoles jusqu'au monument aux morts.

La municipalité et les anciens combattants procéderont au dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur sera offert aux participants.



La Sainte Barbe

La municipalité mettra à l'honneur les anciens mineurs lors d'une réception, à l'occasion de la Sainte Barbe, le :

Lundi 3 décembre 2018 à 11 h 00

au centre Jean Moulin.



La descente du père Noël

Comme chaque année, le Père Noël descendra du clocher de l'église d'ECAILLON :

Le VENDREDI 21 DECEMBRE 2018 à 17 h 30

Avec la participation de l'Harmonie d'Ecaillon, de la récré en Famille.

Vente de boissons, crêpes et fleurs.



La randonnée

La randonnée, au clair de lune, organisée par la Municipalité, aura lieu le :

Vendredi 19 octobre 2018 à 18 h 30

Rendez-vous à la salle des fêtes Emile ZOLA pour une balade d'environ 1 h 30 sur le chemin des braconniers.



N'oubliez pas votre lampe de poche .

Course de Pères Noël au quartier Vuillemin

**CONSEIL
CITOYEN
ECAILLON**



**COURSE DE PÈRES NOEL
8 Décembre**

Contact: conseilcitoyensdecaillon@hotmail.fr

La magie de Noël

L'association cœur de cité organisme son



Marché de Noël

Salle des fêtes, Ecaillon village

De 10h à 18h

Dimanche 9 décembre

Programme

- ❖ **10h : Ouverture du marché de Noël :**
De nombreux coffrets cadeaux, tombola avec de gros lots à gagner
- ❖ **11h : Concert de l'harmonie d'Ecaillon**
- ❖ **12h : Le midi c'est permis (apéro)**
- ❖ **13h : Atelier de Noël gratuit aux enfants**
- ❖ **14h : Evasion dans un monde de magie (gratuit)**
- ❖ **15h : Retour dans le temps avec Claude CHEVALIER
et son orgue de barbarie**
- ❖ **17h : Arrivée du Père Noël avec distribution de
friandises**

Petite restauration sur place (crêpes, sandwiches, boissons,)

Toute la journée !!



Nous contacter au 06-43-79-67-11



La Vie Associative

CŒUR DE CITE

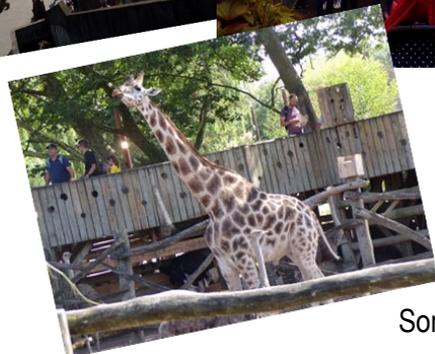
Activités durant ces derniers mois



Notre fête du quartier et son concours de pétanque,
Avec la participation des ch'tis à moto



Création d'un espace détente et jeu pour les enfants
en partenariat avec l'AJONC et la CCCO.



Sortie parents et enfants au grand zoo d'Europe au Pairi daiza



Atelier cuisine en partenariat
Avec la banque alimentaire



Mise en vente aux familles des fournitures scolaires.

Prochainement, sortie familles et personnes isolées à la mer « le Tréport »



CONSEIL CITOYEN

Nos quartiers d'été 2018 « Les Olympiades » ont rencontré un vif succès. Cette année a eu lieu une première édition du « Défi écaillonnais » (parcours sportif semé d'embûches). De nombreuses familles et groupes y ont participé. Une remise de trophées a récompensé ces intrépides qui les remettront en jeu l'année prochaine. Nous remercions toutes les associations présentes ce jour là ainsi que les enfants et parents pour leurs joies et leurs sourires.



Gagnant « GROUPE » :

« La Casa della papaye »



Gagnant « FAMILLE » :

« Les Winners »



SDL ECAILLON

Le S.D.L. était présent pour le PASSAGE DU TOUR DE FRANCE le DIMANCHE 15 JUILLET 2018.



Quelle journée formidable et inoubliable qui s'est terminée par la victoire de l'équipe de France de Football

Après le franc succès de la « GERMINAL » du 20 mai 2018 avec les 577 participants : marcheurs, vététistes et cyclistes, l'Association S.D.L. ECAILLON organise :

LE DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018

******LA 26^{ème} RONDE DE NOËL******

Un PARRAIN DE RENOM sera présent

APPEL AUX ECAILLONNAIS AU GRAND CŒUR

Le **DEFI ECAILLONNAIS** est reconduit : **1 EURO PAR FOYER**

Nouveauté : Un « **ARBRE A CRAVATES** » sera installé dans la salle des fêtes :

0.20 EURO PAR CRAVATE

au profit des **ENFANTS** pour « **LE NOËL DES DESHÉRITÉS** »

Comme d'habitude, il y aura de la **MARCHE** du **CYCLO** et du **VTT**
DEPART GROUPÉ A 9 H de la Salle des Fêtes Emile Zola (à côté de la Mairie)

(café au départ et soupe à l'arrivée offerts)

Venez nombreux...Nous comptons sur vous...**LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS....**

Merci, Le Président

Stéphane ROUSSEAU

Programmation des marches—octobre 2018 SDL ECAILLON SECTION MARCHÉ

Mardi 2 octobre 2018 : sortie Bugnicourt-Cantin-Erchin-Bugnicourt (9km)

Rdv à 8 h 45, parking de la salle Emile Zola, ECAILLON

Mardi 9 octobre 2018 : sortie Rieulay (petit et grand tour) (8 km)

Rdv à 8 h 45, parking du centre social de Vuillemin, ECAILLON

Mardi 16 octobre 2018 : sortie Arleux-Brunémont-Arleux (8km)

Rdv à 8 h 45, parking de la salle Emile Zola, ECAILLON

Mardi 23 octobre 2018 : sortie Monchecourt-Auberchicourt-Emerchicourt-Monchecourt (9 km)

Rdv à 8 h 45, parking du centre social de Vuillemin, ECAILLON

Mardi 30 octobre 2018 : sortie Germignies-Vred-Pecquencourt-Vred (9 km)

Rdv à 8 h 45, parking de la salle Emile Zola, ECAILLON

Arrêté sur la fibre

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
COMMUNE DE

Ecaillon



Rue des Maraichons 59176 Ecaillon
Tel : 03 27 86 18 23
Fax : 03 27 86 52 74
www.ville-ecaillon.com

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE D'INTERDICTION DE CIRCULER A COMPTEUR DU 10 SEPTEMBRE 2018 Travaux sur toutes les rues et routes de la commune

Le Maire de la Commune d'ECAILLON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2211-1 à L.2213-6-1,

Vu le Code de la Route,

Vu l'instruction ministérielle du 15 juillet 1974 relative à la signalisation routière, Livre 1, 8^{ème} partie : « signalisation temporaire », articles 119 et 120, arrêté interministériel du 21 septembre 1981,

Vu la demande de l'**Entreprise AXIONE**, 75 rue Allée de Suède 62223 FEUCHY pour la réalisation de travaux de déploiement de la Fibre Optique pour le compte du Syndicat mixte 59/62, ouverture de chambres FT sur trottoirs et chaussées dans le cadre du passage de la fibre optique (chantier mobile) consistant à des études et relevés infrastructure aérienne et souterraine, tirage en aérien et souterrain, et raccordement.

Considérant qu'il convient d'assurer le bon déroulement de cet évènement et la sécurité des usagers.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les travaux débuteront le **10 septembre 2018 et ce jusqu'au 31 décembre 2018**.

ARTICLE 2 : les restrictions consistent au lieu des travaux pendant toute leur durée en :

- Circulation interdite aux VL et PL, au jour le jour, rue par rue ou route par route en fonction de l'avancée des travaux

ARTICLE 3 : Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : **Les moyens de protection et de signalisation nécessaires à ces travaux seront assurés par l'entreprise AXIONE.**

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à

- Monsieur le Capitaine de la Circonscription de Police d'Aniche
- Madame ou Monsieur le Directeur de **AXIONE**
- Monsieur l'Ingénieur du Département du Nord à Cantin
- Monsieur le Lieutenant Colonel du S.D.I.S groupement 5
- Monsieur le Directeur de la S.M.T.D. de Guesnain.

Monsieur le Maire d'Ecaillon est chargé en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché en les formes ordinaires.

Fait à ECAILLON, le 06 septembre 2018

Le Maire,

Georges CINO



Inscription sur les listes électorales

Pour voter, inscription en mairie jusqu'au **31 décembre 2018**.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



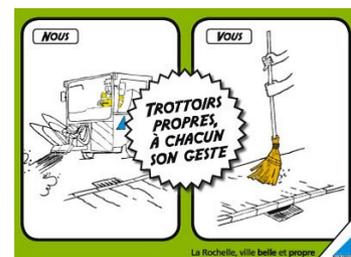
Consultation des nourrissons, permanences de l'assistante sociale et de la sécurité sociale

<p>CONSULTATION DES NOURRISSONS (PMI)</p>	<p>Sur rendez-vous au 03 59 73 19 30 <i>Le Vendredi 19 octobre 2018 matin</i> <i>Le Vendredi 16 novembre 2018 matin</i> <i>Le Vendredi 21 décembre 2018 matin</i></p>	<p>Centre Jean Moulin à Ecaillon</p>
<p>PERMANENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE</p> <p>TEL 36 46</p>	<p>49 RUE SUZANNE LANOY A SOMAIN</p>	<p>Sur rendez-vous.</p>
<p>CONSULTATION DE L'ASSISTANTE SOCIALE</p> <p>462 RUE Guy Moquet 59287 GUESNAIN</p> <p>TEL 03 59 73 33 00</p>	<p>Mme VERMEULEN</p> <p>Au centre de Loisirs les 16&30/10 20/11 et 04&18/12/2018</p> <p>A la mairie les 22/10 19/11 17/12/2018</p>	<p>Sur rendez-vous de 14h00 à 17h00 au centre social</p> <p>09 h à 11h30 en mairie</p>

Le nettoyage des fils d'eau

Il est rappelé qu'il appartient, réglementairement, à chaque riverain d'entretenir le fil d'eau devant son logement.

C'est important, particulièrement en cette saison automnale où les feuilles encombrant les caniveaux et les trottoirs.



Les dépôts sauvages



RAPPEL DES POUVOIRS DES MAIRES

En vertu des articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales, le maire dispose de pouvoirs de police.

Ainsi, il a la possibilité de mettre en œuvre les dispositions du code de l'environnement destinées à lutter contre les dépôts sauvages de déchets.

Il convient de rappeler que l'inaction du maire, qui n'est pas intervenu pour faire supprimer un dépôt d'ordures constitué en dehors de toute intervention administrative sur des propriétés riveraines de la voie publique, constitue une faute lourde susceptible d'engager la responsabilité de la commune.

Article L. 541-3 du code de l'environnement : le titulaire du pouvoir de police (le maire et en cas de carence, le préfet) met en demeure le responsable d'assurer l'enlèvement des déchets.

Si non-respect de la mise en demeure : consignation des sommes et exécution des travaux d'office aux frais du responsable.

R. 632-1 du code pénal : abandon de déchets ou de matériaux en un lieu public ou privé, contravention de 2ème classe

R. 635-8 du code pénal : infraction prévue à l'article R.632-1 du code pénal commise à l'aide d'un véhicule, contravention de 5ème classe.

R. 644-2 du code pénal : dépôt sur la voie publique de matériaux qui gênent le passage, contravention de 4ème classe.

Réglementation et environnement

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon, par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités, etc ...) **est interdit**.

La solution étant la déchetterie, puis le compostage, ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination ont été mises en place.

Aucune dérogation ne sera accordée.



Répartition activités assainissement noréade—véolia

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ASSAINISSEMENT ENTRE NORÉADE ET VEOLIA

VEOLIA (Tél : 09.69.36.72.61) (Saul pour PECQUENCOURT, RIEULAY, ERRE et FENAIN pour lesquelles l'exploitation est assurée par Noréade)

- Exploitation du réseau et des postes de refoulement.
- Exploitation des stations d'épurations.
- Désobstruction : branchements, réseaux, bouches d'égouts, regards de visite, grilles, avaloirs.
- Recèlement, renouvellement, mise à niveau des regards, cadres et tampons.

Noréade

- Réponse aux dossiers d'urbanisme.
- Dans le cadre des ventes d'habitations, diagnostique de raccordement à l'assainissement collectif et contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Demande de branchement neuf.
- Financement et suivi des opérations de rénovation des réseaux d'assainissement.

Pour Noréade, la répartition entre Pecquencourt Nord et Pecquencourt Sud est la suivante :

- **Pecquencourt Nord** : ANICHE, AUBERCHICOURT, BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES, ECAILLON, **MARCHIENNES**, MASNY, MONCHECOURT, MONTIGNY-EN-OSTREVENT, PECQUENCOURT, RIEULAY, SOMAIN, VRED, WANDIGNIES-HAMAGE, WARLAING.

- **Accueil technique** (Urbanisme, diagnostique assainissement, branchement neuf) : **Tél : 03.27.99.80.00 - Mail : accueil-pecn@noreade.fr**

- **Service Clientèle** (Relève, Facture, Paiement) : **03.27.99.80.50**

- **Pecquencourt Sud** : ERRE, FENAIN, HORNAING, LEWARDE, LOFFRE, TILLOY-LEZ-MARCHIENNES.

- **Accueil technique** (Urbanisme, diagnostique assainissement, branchement neuf) : **Tél : 03.27.99.80.20 - Mail : accueil-pecs@noreade.fr**

- **Service Clientèle** (Relève, Facture, Paiement) : **03.27.99.80.50**

Les nuisances sonores



La loi contre le bruit du voisinage

La loi du 31/12/1992 et du décret du 18/04/1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R 48-2 du code de santé publique).

Le bruit : réglementation et horaires autorisés

Les mairies et préfetures imposent en général des horaires pour l'utilisation des tondeuses le dimanche et les jours fériés. Mais en règle générale, l'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de 8 heures à 20 heures les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures le samedi. En évitant les jours les jours fériés et le dimanche.

Stationnement sur les trottoirs

En stationnant sur les trottoirs, vous gênez l'accès à l'école et aux particuliers, la libre circulation à pied des enfants, des parents et autres accompagnateurs, notamment des personnes âgées et des handicapés, ainsi que le passage des poussettes.

Vous mettez en danger les piétons qui sont obligés de laisser le trottoir pour la chaussée.



Incivilités : tout – terrain motorisé et motos

Depuis un certain temps, des motos, quads et autres tout terrain motorisés se permettent de divaguer, n'importe où (chemins AFR, chemins des galibots, espace naturel sur Vuillemin et autres espaces verts) n'importe comment sans respect des personnes, promeneurs et randonneurs.

Je rappelle que les espaces naturels ont une valeur de patrimoine pour les générations actuelles et futures.

Nous, collectivités territoriales, nous en sommes les responsables.

Chacun peut ainsi jouir de paysages de qualité, les agriculteurs, les randonneurs, les chasseurs, les touristes et les sportifs pourront ainsi également exercer leurs activités sans détruire un milieu ou provoquer des conflits d'usage.

La Loi du 03 janvier 1991 renforce un dispositif juridique jusque là insuffisant et dote les autorités administratives, et surtout les maires, de nouveaux pouvoirs de police. Elle est codifiée aux articles L. 362-1 à L. 362-8 du code de l'environnement.

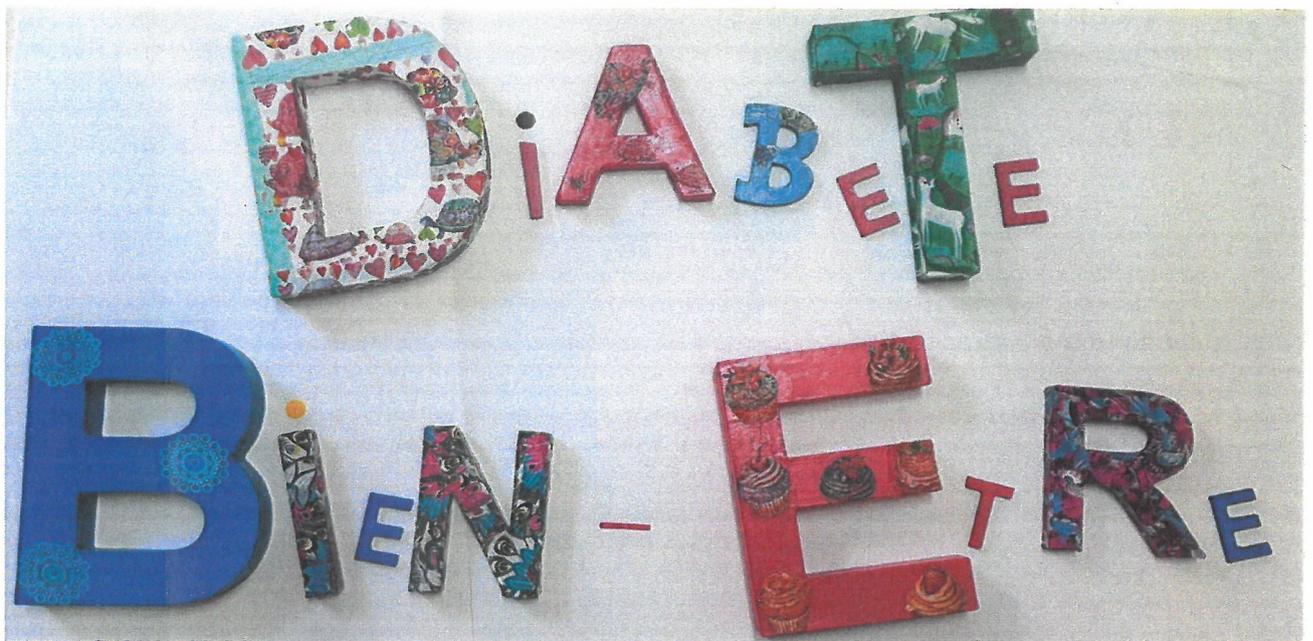
Le principe d'interdiction du hors piste, article 1er de la loi du 3 janvier 1991 :

« En vue d'assurer la protection des espaces naturels, espaces verts et autres, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'état, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

Les véhicules motorisés ne peuvent donc pas circuler dans les lieux indiqués ci-dessus. »

LE HORS PISTE EST DONC STRICTEMENT INTERDIT

Programme du Centre Hospitalier de DOUAI



Prenez votre diabète en main avec le programme DWELL

Savez-vous que le diabète est un problème de santé publique ? En effet, on parle d'épidémie silencieuse avec 3,2 millions de Français, dont 12 500 dans le Douaisis, touchés par cette maladie.

Vous êtes diabétique de type 2 et souhaitez un accompagnement ? Le programme DWELL peut vous aider. Depuis plus d'un an, le centre hospitalier de Douai participe à ce projet européen dédié au diabète, qui implique 8 partenaires de 4 pays : le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et la France représentée par le centre hospitalier de Douai. En collaboration avec des patients ambassadeurs et des partenaires sociaux, les professionnels du CHD (diabétologue, cadre de santé, infirmière, diététicienne, psychologue et éducateur d'activités physiques adaptées) vous accompagnent dans la gestion de votre diabète de type 2, selon vos besoins, priorités et projet de vie.

DWELL vous propose un programme de 12 semaines, comprenant des entretiens individuels et des séances collectives sur 4 thèmes : l'alimentation, l'activité physique adaptée, le bien-être et le diabète. **Mais surtout, DWELL renforcera votre propre motivation pour améliorer votre qualité de vie de façon durable.** Votre médecin traitant sera bien sûr informé de votre participation à ce projet. Si DWELL vous intéresse, rejoignez-nous dès maintenant !

☎ 06 13 94 66 28

✉ dwell@ch-douai.fr

Permanences Charles BEAUCHAMP et Maryline LUCAS conseillers départementaux

DE 18 H à 19 H - De Septembre à décembre 2018

DATE	VILLE	SALLE
12 SEPTEMBRE 2018	LECLUSE	Mairie
19 SEPTEMBRE 2018	ANICHE	Mairie
26 SEPTEMBRE 2018	FECHAIN	Mairie
3 OCTOBRE 2018	MASNY	Salle Georges Brassens
10 OCTOBRE 2018	MONCHECOURT	Mairie
17 OCTOBRE 2018	DECHY	Mairie – Bureau des Adjointes
24 OCTOBRE 2018	ARLEUX	Café de l'In Sensée 34 rue de la Chaussée à ARLEUX
7 NOVEMBRE 2018	AUBERCHICOURT	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
14 NOVEMBRE 2018	LECLUSE	Mairie
21 NOVEMBRE 2018	ANICHE	Mairie
28 NOVEMBRE 2018	FECHAIN	Mairie
5 DECEMBRE 2018	MASNY	Salle Georges Brassens
12 DECEMBRE 2018	MONCHECOURT	Mairie
19 DECEMBRE 2018	DECHY	Mairie – Bureau des Adjointes
PAS DE PERMANENCES PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEES		

SIA – Autorisation de stationner



Lieux de stationnement	Horaires	Jour	Dates
Résidence des Arbrisseaux Allée des Seringats (petit parking)	14h à 16h	JEUDI	27 SEPTEMBRE 25 OCTOBRE 22 NOVEMBRE 24 JANVIER 28 FEVRIER 28 MARS 25 AVRIL 23 MAI 27 JUIN

Mme Claudine DELJURIE, de la Direction Habitants, se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 03.27.95.48.95 ou par mail claudine.deljurie@sia-habitat.com.

Siège social
67 avenue des Potiers
59500 DOUAI
www.sia-habitat.com
S.A. d'HLM au capital social de
1 835 808 €
045 550 258 RCS
Douai - APE 6820 A
N° TVA intracommunautaire
FR 96 045 550 258



HDF Natures Services



NOMAD'S DISCO FIESTA EVENT'S

L' évènementiel c' est nous !
Notre savoir faire depuis 2012

Sonorisation, Eclairage, Animation de vos soirées dansantes
Anniversaires, Mariage, Comité d'entreprise
Repas dansants, Ect...

Sur Ecaillon et ses Alentours



Pour toute question sur nos offres, rendez vous, réservation ou demande de devis gratuit contactez-nous via notre adresse Email ou sur notre site internet ou même sur notre page Facebook Nomad's Disco Fiesta Event's

Tél : 09.50.97.70.96 / 06 18 22 54 04
Mail : hdfnatureservices@outlook.fr

Siret : 82887600300017 - Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

Spécialiste en entretien espaces verts
et travaux de petits bricolage



FACILITE DE PAIEMENT
Travail soigné
et garanti



HDF NATURE SERVICES
ARTISAN ESPACES VERTS
HOMME TOUTES MAINS

Passé dans votre quartier pour les services

Entretien parc, jardins, Espaces verts
Taille de haies
Débroussaillage
Tonte de pelouses
Transport et évacuation de vos déchets verts
Travaux de petits bricolage

N'hésitez pas à nous contacter,
DEVIS ET DÉPLACEMENTS GRATUITS

Ligne Directe : 06 18 22 54 04 - 09.50.97.70.96
Notre site :
[HTTPS://HDF-NATURE-SERVICES-83.WEBSSELF.NET](https://hdf-nature-services-83.websself.net)

34 Route Nationale - 59176 ECAILLON

Siret : 828 876 003 00017
Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

Recette

FILET MIGNON SAUCE VIN ROUGE ET MOUTARDE

Temps de préparation et de cuisson : 15 minutes

Difficulté : facile

Ingrédients (3 personnes) :

- 1 filet mignon de porc
- 1 oignon
- 1 verre de vin
- 2 Cuillères à café de fond de veau
- 1 bonne cuillère à soupe de moutarde
- 20 cl de crème liquide
- 1 noix de beurre, sel, poivre



Préparation :

Commencer par couper le filet en tronçons.

Faire revenir l'oignon émincé dans le beurre pendant 5 minutes.

Y ajouter la viande et la faire revenir 5 mn de chaque côté ; saler et poivrer puis réserver au chaud.

Verser le vin et porter à ébullition pour faire réduire le tout.

Dans un bol, mélanger la crème, la moutarde et le fond de veau puis l'ajouter au vin en laissant épaissir quelques minutes.

Servir avec l'accompagnement de votre choix.

Etat civil

BIENVENUE A EUX

Sacha Mickael Daniel BRISSEZ le 23 juin 2018

Kaïs Yves BRISSEZ né le 19 juillet 2018

Noam Jean-Jacques BRISSEZ né le 19 juillet 2018

Lynn Molly FRIGARD née le 25 juillet 2018

Sarah Sabrina FERAHTIA née le 31 juillet 2018



ILS NOUS ONT QUITTES

Jean DELOBEL le 05 juillet 2018 à l'âge de 71 ans

Eulalie DUFOUR veuve LECLERCQ, à l'âge de 97 ans

Karine GUEGUEN à l'âge de 43 ans



ILS SE SONT UNIS

Michaël CREPIN et Clémentine MONCOMBLE le 21 juillet 2018 à 11 H 30

Adrien DUPRET et Laurie GOUABAULT le 1er septembre 2018 à 13 H 45

Patrice CARDON et Sophie TIRLEMONT le 22 septembre 2018 à 16 H



AGENDA

AGENDA du 4ème TRIMESTRE



07 octobre 2018
11 h 00
Réception maisons fleuries
Salle des fêtes Emile Zola

15 au 24 octobre 2018
Exposition « cicatrices de
guerre »
Centre Social Jean Moulin
Et 17 octobre 2018
inauguration

19 octobre 2018
18 h 30
Randonnée au clair de lune
Salle des Fêtes Emile Zola

21 octobre 2018
Repas des ainés
Salle des Fêtes Emile Zola

22 au 31 octobre 2018
Vacances de la TOUSSAINT
Centre Social Jean Moulin
Inscription à compter du 25 sept.

27 octobre 2018
14 h 00
Après midi Halloween
« Récré en famille »
Salle des Fêtes Emile Zola

Célébration du 11 novembre
Départ 10 h 45
Salle des fêtes Emile Zola

18 novembre 2018
La Ronde de Noël
« SDL ECAILLON »
Salle des Fêtes Emile Zola

03 décembre 2018
11 H 00
Sainte Barbe
Centre Social Jean Moulin

08 décembre 2018
Course de Pères Noël
Conseil citoyen

09 décembre 2018
10 h à 18 h 00
Marché de Noël
Salle des fêtes Emile Zola

21 décembre 2018
17 H 30
Descente du père Noël
Église ECAILLON

11 janvier 2019
19 h 00
Cérémonie des vœux
Salle des Fêtes Emile Zola